

**PROCES-VERBAL DU COMITE TECHNIQUE N°3
DU PROJET Ardenne Marketing**

Saint-Hubert / 09-03-2017

Présents

- Julien Libert : FTPN
- Jauko Rappel : ADT des Ardennes
- Xavier Lorandean : GEIE Ardenne
- Frédéric Rousseau : FTLB
- Kevin Hazard : FTLB
- Benoît Dumortier : [Office de Tourisme Charleville / Sedan en Ardenne](#)
- Laurie Buchet : ORTAL
- Pierre Joris-Demy : FTPL

Heure de début : 14h00

Heure de fin : 17h00

1. Approbation du dernier PV

Jauko RAPPEL demande des précisions quant au point 9 du PV du 19/02/2017 concernant le suivi sur le guide vert Michelin.

Est donc précisé ce qui suit : « Suite au mail de M.Lamare adressé à Frédéric Rousseau, celui-ci a relancé le guide vert concernant les questions de tirage, sans retour reçu de la part du guide vert. Le comité technique précise bien qu'il ne valide pas le projet de guide vert car non prévu par le programme Ardenne Marketing (ni AGRETA). Le comité invite les personnes compétentes à se tourner vers le GEIE pour un financement sur fonds propres ».

Outre cette précision, le PV est approuvé.

1. Avancées site web

- **2.1 CDC « refonte et évolution du site Ardenne All Access et création d'outils pour le bouquet média ardennais »**

Les offres devaient être remises via mailing pour le 09/03/2017 à 12H.

Au final, 7 retours ont été formulés :

- 4 sociétés ont remis offre :
 - o ISICS
 - o LAETIS
 - o RACCOURCI
 - o UN-ZERO-UN

- 3 sociétés ont décliné :
 - o DOGSTUDIO a décliné en date du 20/02/2017 : « Nous estimons que le travail de refonte de la plateforme dépasse le plafond légal imposé par le type de procédure choisi (procédure négociée sans publicité). »
 - o ECONNECT a décliné en date du 17/02/2017 : « Vu l'envergure du projet et notre planning très chargé, nous sommes donc au regret de retirer notre participation à votre appel d'offre. »
 - o LEON AGENCY a décliné en date du 13/02/2017 : « Nous ne pourrions hélas y répondre, votre demande étant trop exclusivement axée vers la production du seul site net »

Un planning prévisionnel est mis en place pour la sélection de la société :

- o Envoi des offres pour le 10/03
- o Retour des partenaires pour le 21/03
- o Sélection pour le 27/03 ou appel à audition

Entre temps, il a été validé qu'une proposition de critères pour la sélection doit être mise en place, ce qui modifie les échéances annoncées. Le chef de file mettra en place ces critères objectifs et fera une première analyse des offres avant transfert aux comités techniques Ardenne Marketing et AGRETA, pour le 27/03/2017 au plus tard.

Pour rappel, le budget global du module 5, activité 5.1 Conception du bouquet médiatique ardennais » est : 60.000€ Ardenne Marketing / Action 9.1 : 50.000€ AGRETA (110.000€ sur l'ensemble). Aucun budget n'a été identifié précisément pour ce site web. Il est demandé d'agir en bon père de famille selon les offres reçues.

· **2.2 CDC textes / photos sur les thématiques majeures**

- o Il est décidé de réaliser 3 cahiers des charges pour la création des textes (+ photos éventuelles) :
 - § 1 en français
 - § 1 en néerlandais
 - § 1 en Allemand

à L'idée ici est de proposer + qu'une simple traduction des textes originaux et de faire rédiger directement les auteurs sur des contenus

porteurs pour les différents marchés. Si les thématiques des pages du sites seront identiques selon les versions linguistiques, les contenus et angles d'approches varieront en fonction des marchés.

En ce qui concerne les délais, voici ce qui a été proposé :

13/03 et 14/03 : rédaction du cdc médiatique
16/03 : validation du cdc médiatique
17/03 : envoi du cdc médiatique
03/04 : réception des offres et transfert au GT
18/04 : sélection
19/04 : communication sur la sélection et programmation d'une réunion de travail pour la semaine du 24/04

à **N.B** : Suite au travail plus important que prévu sur l'analyse des offres du site web, ces délais sont déplacés de 15 jours.

Frédéric Rousseau attire notre attention sur le fait que les contenus proposés devront être transfrontaliers. Ex : Top 10 des châteaux forts en Ardenne, Top 10 des zones de pique-nique romantique en Ardenne, etc.

Il ne faudra pas se cloisonner et proposer uniquement le contenu d'un seul territoire.

· **2.3 CDC vidéo**

Le comité technique se rejoint sur l'importance de positionner l'ensemble de la destination Ardenne en vidéo dès 2017, mais qu'un travail approfondi sur ce média ne s'effectuera qu'à partir de 2018 (voire 2019), une fois les outils médias créés.

Il est donc décidé qu'en 2017, la vidéo teaser du projet Ardenne All Access sera retravaillée et agrémentée d'images qui ne couvraient pas le territoire de la programmation INTERREG IV (Nord des provinces de Luxembourg et Namur pour Ardenne Marketing et provinces de Liège et Grand-Duché de Luxembourg pour AGRETA).

Entre temps, Kevin Hazard atteste que la société LAETIS lui a fourni un document de légation de ses vidéos réalisées en 2012 afin de disposer des rushes et du montage initial (<https://drive.google.com/open?id=0B6NsxlWEXZOxNjY5VF9VTUF1Snc>) . Un cahier des charges sera donc réalisé pour cette vidéo sans nécessairement faire appel à la société mère des 1ers rushes.

En 2018 ou 2017, une commande de vidéos de très haut niveau sera envisagée.

1. **Suivi promete : Frederic Rousseau**

Les données du Luxembourg belge, des Ardennes françaises et de l'ORTAL remontent correctement dans PROMETE. Par contre, il n'est toujours pas possible en date du 09/03 de récupérer les données de PIVOT des provinces de Liège et Namur pour PROMETE.

Le Commissariat Général au Tourisme (CGT) annonce une solution d'ici les 3 semaines à venir. La FTPL les a rencontré à ce sujet en date du 1^{er} mars.

Il est possible dans PROMETE selon Frédéric de distinguer les adhérents des non adhérents à la marque Ardenne.

Le point sera refait et une solution devra aboutir pour Comité technique n°4 d'Ardenne Marketing.

4. **Suivi cartotheque : Xavier/Kevin**

Une première réunion de travail s'est tenue en février et le dossier suit son cours tel qu'exprimé dans le pv (voir PV :

https://drive.google.com/open?id=1w3ZQyvcSMScGLEDCjyv54sr2AUrvRyqSUnnKiV0l_5s)

5 remarques sont avancées :

1) Pierre Joris-Demy demande si les fonds de carte seront disponibles au MT, SI, OT ... sans aucun frais ?

à Xavier Lorandau précise que dans un premier temps, ces fonds de cartes seront uniquement utilisés par les membres du collectif Ardenne, avant d'ouvrir l'accès lorsque nous posséderons les fonds en 2018; en rappelant que nous serons propriétaires de ces fonds de carte et que le verso de la carte appartiendra aux territoires.

2) Pierre Joris-Demy a insisté sur l'importance du côté pratique d'une carte. Un micro-trottoir sera réalisé par leurs soins afin de tester la carte et revenir avec des remarques constructives afin de la rendre plus pratique. La FTPL a également insisté pour que sa partie soit réalisée selon ses besoins et se veuille pratique. La carte de la province de Liège a d'ailleurs été présentée afin de montrer le type de carte attendue.

3) Laurie Buchet réprecise que l'ORTAL ne souhaite pas participer à la dynamique (en ce qui concerne AGRETA, cette action ne sera amputée que sur Liège et le Luxembourg belge. Ce problème n'est pas bloquant mais le comité le regrette).

4) Jauko Rappel demande si la carte unique de l'Ardenne sera amenée à disparaître face à ce projet de carte générale au recto et locale au verso ?

è Selon le comité, la carte unique de l'Ardenne n'aura plus d'utilité une fois ce projet de cartothèque concrétisé.

5) Benoît Dumortier demande si cette dynamique peut être intéressante pour l'OT ?

è Cela peut l'être selon Xavier Lorandau, ne serait-ce qu'en ce qui concerne les économies d'échelles prévues grâce à ce projet.

Le tableau prévisionnel est le suivant. Ce sont Frédéric Rousseau et Xavier Lorandau qui sont en charge de ce dossier.

6 mars 2017	Faire remonter les informations demandées https://drive.google.com/open?id=1vm4CqXK9UcFiUBzOoYmESRUrKHopxhYVu3BH3-eVgfo
17 mars 2017	Soumettre le projet aux équipes techniques Interreg pour voir si le montage est correct
Entre 24 mars 2017 et 14 avril 2017	Validation des directeurs et des élus
17 avril 2017	Envoi du cahier des charges
5 mai 2017	Réception des offres
15 mai 2017	Choix de la société
De mai à septembre 2017	Travaux sur la carte Ardenne
De septembre au 01 octobre 2017	Signature des BAT

Concernant la carte 2017 et pour information, les 25000 cartes de la destination Ardenne ont été actualisées et imprimées en février dernier pour être distribuées sur les deux salons fiets (d'Utrecht et Gand).

Pour rappel, ce marché a été engagé par la FTLB (dans le cadre des projets Interreg Ardenne Marketing et AGRETA/ Action 8) pour un montant total de 4250.00 € (HTVA)

La société chargée de la réalisation du marché est l'agence ACTUAL (10 rue de la Haute Moline - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS – France)

La facturation a été établie comme suit :

- FTPN : 20 % (dans le cadre du projet Interreg 5 F-W-VL Amark - module 6 activité 6.1) - FTPN / Avenue Reine Astrid 22, 5000 Namur (Belgique)

- FTPL : 20 % (dans le cadre du projet Interreg Grande Région AGRETA - Action 8) - FTPL / Pl. de la République Française 1, 4000 Liège (Belgique)

- ORTAL : 20 % (dans le cadre Interreg Grande Région AGRETA - Action 8) - ORTAL / B.P. 12 / L-9401 Vianden (Grand-Duché de Luxembourg)

- FTLB :

- o 10% (dans le cadre du projet Interreg 5 F-W-VL Amark - module 6 activité 6.1) - FTLB / Quai de l'Ourthe 9, 6980 La Roche-en-Ardenne (Belgique)

- o 10% (dans le cadre du projet Interreg Grande Région AGRETA - Action 8) – FTLB / Quai de l'Ourthe 9, 6980 La Roche-en-Ardenne (Belgique)

- ADT 08 : 20 % (dans le cadre du projet Interreg 5 F-W-VL Amark - module 6 activité 6.1) - ADT des Ardennes / 24 Place Ducale,- 08000 Charleville-Mézières (France).

Les exemplaires ont été livrés au sein des 5 structures partenaires (cités ci-dessus) au prorata de leur engagement financier. Ces cartes seront distribuées aux opérateurs touristiques et adhérents de la marque Ardenne lors des prochaines bourses d'échanges organisées sur l'ensemble des territoires et par les services des structures partenaires en mars avril 2017.

5. Suivi routes Ardenne All Access : Laurie

2 réunions se sont tenues en janvier et février 2017 :

- 24/01/2017 : <https://drive.google.com/open?id=0B6NsxLWEXZOxaTFiOFpXNmdiQ0U>

- 14/02/2017 : <https://drive.google.com/open?id=0B6NsxLWEXZOxQjhDOVQ1dS12MzQ>

Actuellement, le groupe de travail se concentre sur la route des châteaux du Nord de l'Ardenne et sur la randonnée Escapardenne (programmation AGRETA).

[Le contenu de l'Escapardenne sera transmis à Laëtis par Frederic Rousseau via M.Este.](#)

La route des châteaux est construite via l'appui d'un comité d'experts et sera intégrée pour octobre 2017. L'idée est de partir sur 4 personnages historiques. Les sites qui pourront rentrer dans le jeu seront listés sur tableau Excell et le travail se fera durant l'été.

Il est nécessaire de prévenir Laëtis quant à l'ajout prochain de nouvelles routes et des petits changements désirés.

Jauko Rappel insiste sur la pérennisation du projet via la création d'une brochure nouvelle d'Ardenne All Access.

6. GT Magazine transfrontalier

Les réponses du Google form envoyé en février ont été lues et présentées sous forme de graphiques circulaires. C'est à partir de ces réponses que nous pourrions construire notre stratégie.

Lien questionnaire :

<https://docs.google.com/forms/d/184uy6elOY7Qx6FpWYRoOm5H6z31ptLxF21M4IDFYbRo/prefill>

Nous reviendrons sur ces réponses lors d'un GT spécifique en Avril/Mai. L'ensemble des partenaires est enthousiaste à l'idée d'un magazine pour la « grande Ardenne transfrontalière ».

Frédéric Rousseau émet l'idée de remplacer nos magazines de fédérations par un seul et unique magazine transfrontalier. Il ne souhaite pas que ce projet, non prévu dans le programme d'Ardenne Marketing, soit financé par Ardenne Marketing. Il propose que les coûts soient répartis entre partenaires et avec le GEIE.

7. Plan d'action salon des blogueurs : Kevin

Le plan d'action proposé est validé par le comtech

Voir le plan d'action : <https://drive.google.com/open?id=0B6NsxLWEXZOxVW96SnluTjk3cTA>

8. Suivi création GT comité média – 1ere réunion mi-mars : Kevin

L'ordre du jour est présenté et validé.

Il est répété l'importance d'être entouré d'experts dans les matières traitées par le comité média ainsi que leur disponibilité en temps de travail.

Voir l'ordre du jour : <https://drive.google.com/open?id=0B6NsxLWEXZOxVW96SnluTjk3cTA>

9. Suivi création GT foire et salon – 1ere réunion avril : Jauko

Une première réunion organisée par Jauko Rappel aura lieu dans le courant du mois d'avril.

Jauko Rappel propose que nous soyons davantage présents en tant que collectif ardennais plutôt que sous forme de doublon où chaque partenaire est également présent avec son institution.

à Forme de village des Ardennais.

Frédéric Rousseau précise qu'il n'a pas prévu de grandes actions en termes de foire et salon sous la bannière Interreg.

Le groupe de travail que Jauko contactera est le suivant :

 à La FTLB sera représentée par Ronald De Laet
 à LA FTPL sera représentée par Jacques Dierickx
 à LA FTPN sera représentée par Marie-Christine Carion
 à L'ORTAL sera représentée par Paul Ihry

Suite à cette réunion, une stratégie sera présentée au comité technique.

10. Sponsoring « Le Circuit des Ardennes – International » : Jauko

Pour rappel, il a été proposé à la Marque Ardenne un partenariat avec le Circuit des Ardennes international

(<https://drive.google.com/open?id=0B6NsxLWEXZOxQjUwT3hxVTISTkU>).

La Marque Ardenne apparaîtrait dès lors sur les maillots des coureurs, lors des 3 conférences de presse aux côtés des sponsors, et bénéficierait d'une large couverture médiatique.

L'Ardenne sera présente en tant que partenaire territorial. Les membres du comité marketing ont donné leur accord pour que soit engagé ce partenariat. Pour rappel, cette action sera financée par le GEIE (hors projet Interreg).

11. Proposition du magazine Balades : Jauko

Jauko Rappel présente la proposition du magazine

(<https://drive.google.com/open?id=0B6NsxLWEXZOxWGJIVmk0anFoOFFE>)

Le comité technique rejette la proposition principalement à cause du délai. Ce magazine sort le 27/04/2017. Ni la stratégie pub print ni nos outils ne seront développés. Pour rappel nous concentrons l'année 2017 sur la construction des outils. La priorité consiste également en une stratégie de contenu sur le web.

12. Voyage individuel pour le journaliste Bert Stok du magazine néerlandais « Wandelmagazine » : Jauko

Suite à la validation d'accompagnement du journaliste par Ardenne Marketing, Jauko Rappel nous a transféré toutes les informations concernant la publication dans Wandelmagazine :

« Suite à l'accord du comité marketing, voici les éléments concernant la demande d'un accueil presse transfrontalier pour le WANDELMAGAZINE.

Nom du journaliste : Bert Stok

Sujet recherché : un accueil presse pour de la randonnée à pied transfrontalier (France, Belgique, Luxembourg)

Durée du voyage : 3 à 4 jours

Média : magazine néerlandais sur la thématique de la randonnée pédestre

Plus d'infos : www.wandelmagazine.nu

Le but maintenant c'est de prendre contact avec ce journaliste, lui proposer un programme et de caler les dates. Pour cela, il faut à mon avis réunir le groupe de travail presse et que ce groupe nomme un chef de projet pour cela. Fred évoquait Pascal Willems...

Sinon, Fred conseillait également d'en informer Nikoline van der Werf du WBT à Amsterdam pour jouer la transparence dans notre travail auprès de la presse néerlandaise. Je vous laisse prendre soin de ce détail. »

Frédéric Rousseau propose de réactiver la cellule presse, par l'intermédiaire de Pascal Willems. Ce dossier sera traité courant avril afin d'établir un programme, l'hébergement, le guidage pour ce journaliste qui souhaite faire un article sur le transfrontalier.

13. Divers

Ardenne incoming : le plan d'action pour le compte du GEIE a été défini.

La nouvelle plaquette Ardenne Incoming est présentée. Celle-ci est consultable via le lien suivant : <https://drive.google.com/open?id=0B6NsxLWEXZOxaGh0RWQ3UI9mMVk>

14. Prochaine réunion

Le Comité technique n°4 est planifié au 27/04/2017 à Saint-Hubert à 09h40